



Paris, le 22 avril 2025

Les médecins enseignants soutiennent les étudiants et jeunes médecins contre la loi Garot !

Le syndicat des enseignants de médecine générale (SNEMG) soutient sans réserve le mouvement de contestation des étudiants et jeunes médecins en MG contre le projet de loi Garot.

Cette loi démagogique, si elle est adoptée, ne répondra pas aux besoins de santé de la population. Elle aggravera une situation déjà très difficile sur plus de 90% du territoire national en plombant l'attractivité du métier. Toute initiative des responsables politiques prises contre l'avis de l'écrasante majorité de la profession sera vouée à l'échec.

Penser que la situation actuelle est surtout liée au maintien d'un numérus clausus bas par les syndicats de médecins est une grossière erreur. Cette posture occulte que ce sont surtout les restrictions budgétaires depuis les années 90 qui ont conduit les politiques de l'époque à maintenir un numérus clausus outrageusement bas alors que déjà, les signaux d'alerte existaient !

Loin de vouloir régler des comptes avec le passé et surtout soucieux d'éviter aux politiques de proposer des lois contre productives, les enseignants de MG proposent de se tourner vers l'avenir en mobilisant toutes les forces de ce pays (ministères, assemblées, collectivités territoriales) dans la mise en œuvre du déploiement des Docteurs Juniors en MG : recrutement et formation des PAMSU, structures d'accueil (cabinets et logements), postes d'enseignants titulaires et associés, postes d'administratifs dans les facultés.

Le SNEMG se bat depuis des années sans relâche pour la réussite de cette réforme, continuera à le faire avec force, conscient qu'il s'agit d'un levier majeur pour l'amélioration de l'accès aux soins et l'attractivité de notre profession.

Pr Philippe SERAYET, Président du SNEMG

Courriel : president@snemg.fr

Tel : 0613373086